

REPUBLIQUE DU RWANDA



**MINISTÈRE DES RESSOURCES
NATURELLES**
B.P. 3502 KIGALI.

Kigali, le...2..9..SEP..2009....

N° 14.34...../16.03/NAFA

**Monsieur le Point Focal de CARPE/UICN
KIGALI**

Objet : Clôture du projet d'appui aux efforts de conservation de la forêt galerie de Makera

Monsieur le Point Focal,

Référence faite à votre lettre du 30 juin 2009 par laquelle vous nous avez transmis le rapport narratif final du projet d'appui aux efforts de conservation de la forêt galerie de Makera et le plan d'orientation pour la conservation de la forêt galerie de Makera : 2009-2013 ;

J'ai le plaisir d'adresser mes félicitations au programme Carpe Rwanda et à l'ONG AREDI pour le travail réalisé. L'appui du CARPE aux ONG locales dans les activités de conservation des forêts est louable à plusieurs égards. En effet, en plus de l'appui financier dont bénéficient les ONG locales, celles-ci améliorent leurs expériences et capacités dans la conservation des forêts.

Le Ministère des Ressources Naturelles est conscient que la conservation durable des forêts est une activité de longue haleine et continue. A ce titre, le Ministère ne ménagera aucun effort pour soutenir ses partenaires au niveau national et international qui exprimeront leur volonté d'appuyer la politique nationale en ce qui concerne la gestion durable des écosystèmes naturels nationaux.

Tout en vous souhaitant une bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer Monsieur le Point Focal, l'expression des mes meilleures salutations.

Stanislas KAMANZI
Ministre des Ressources Naturelles

CPI :

- Monsieur le Maire du District de Kirehe
- Monsieur le Directeur Général du NAFA
- Monsieur le Manager Program de CARPE
- Monsieur le Directeur de l'ISAR-Station Ruhande
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du Secteur Mpanga
- Monsieur le Représentant de l'ONG AREDI